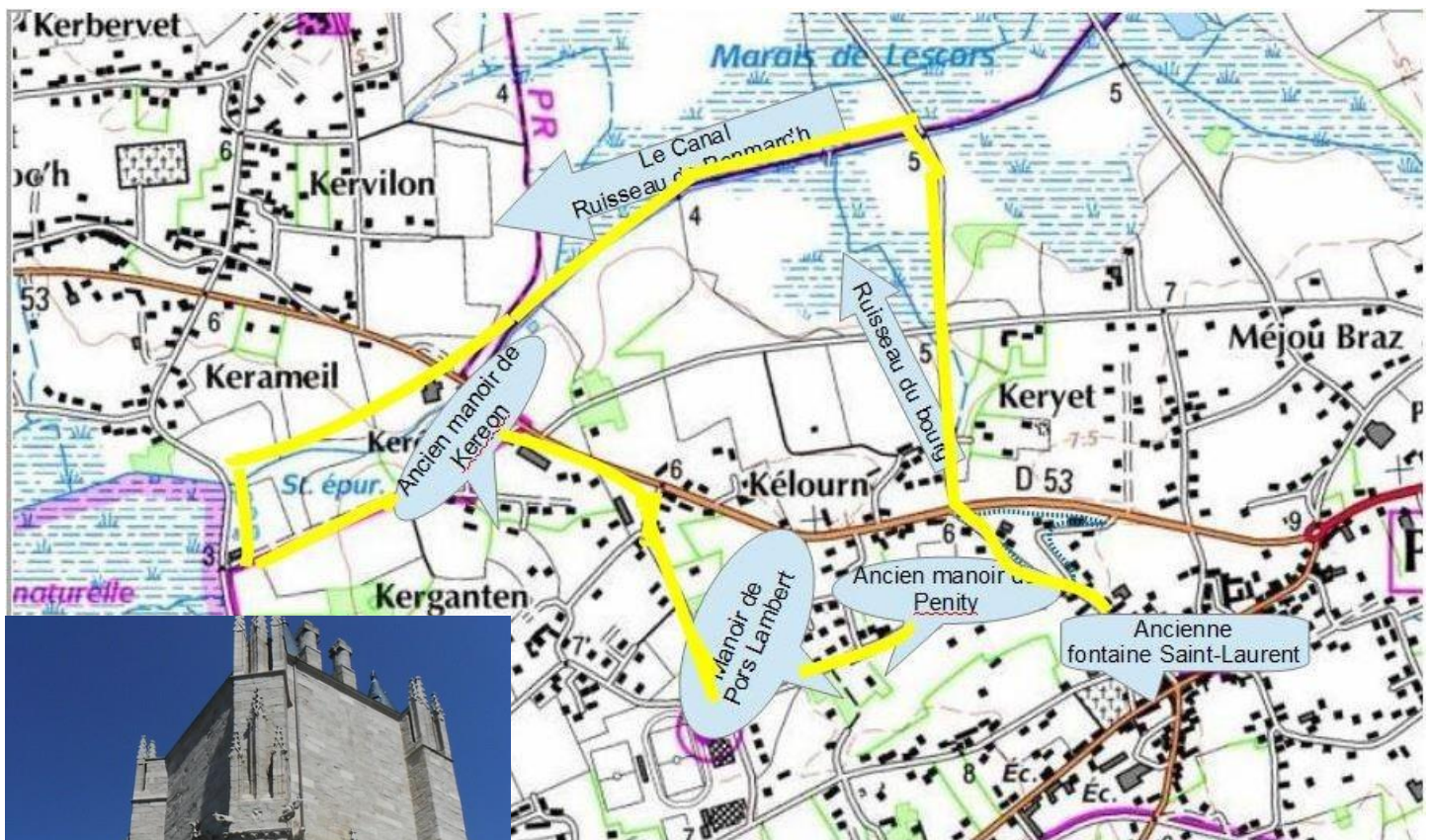


BALADE DU BOURG : MARAIS ET MANOIRS

5 km environ

Depuis la nuit des temps, la presqu'île de Penmarc'h ou Cap Caval, se compose de petits bourgs dispersés dans les marais de La Joie, de Lescors et du Ster. Le bourg est l'une des trois localités les plus importantes avec Saint-Guérolé et Kérité. C'était le chef-lieu agricole tandis que Kérité en était le chef-lieu maritime. Son nom a varié au cours des temps : Tréffuotré, Tréoultré-Nabbat, Tréoultré-Penmarc'h...

Grâce à son économie maritime, Penmarc'h était fort riche aux XVe et XVIe siècles. Bien que commençant à décliner à la fin du XVIe, elle était encore florissante et attira les convoitises des seigneurs de la guerre dans les sombres années de guerres de religion, les « guerres de la Ligue », ayant précédé le règne d'Henri IV. Elle fut alors mise à sac et ne s'en releva difficilement que deux siècles plus tard. Il reste quand même de nombreux vestiges de cette période que l'on verra au cours de cette balade qui part de Saint-Nonna.



SAINT-NONNA

Église du début du XVIe. Il semble qu'il y ait eu une église antérieure, mais les archives d'avant 1640 ont disparu. A remarquer entre autres) quelques pierres tombales (moins qu'à Saint-Guérolé) avec les marques (sceaux) des maîtres

de barques, les tableaux dit du « vœux de Louis XIII », de beaux fronts baptismaux et à l'extérieur les caravelles, superbes gargouilles (pas toujours convenables) et la « stèle gauloise » devant l'entrée.

De la rue de l'église, suivre la rue du 19 mars 1962. Remarquer les fossés et la maçonnerie des hauts talus qui les bordent. Ces maçonneries se prolongent rue Rudonge et dans un champ parallèlement à la départementale, clôturant un lotissement où devait se trouver autrefois un fort entouré de douves.

UN PEU D'HISTOIRE : LE FORT DE PENMARC'H

Penmarc'h n'a pas eu de remparts : ses marais et ses nombreux manoirs et fermes fortifiés suffisaient à le protéger des incursions ordinaires. Cependant il y a eu quelques forts de plus d'importance comme le rapportent deux des principaux acteurs des guerres de la Ligue.

En 1595, précédant les troupes de La Fontenelle, leurs alliés espagnols sous les ordres du général Juan d'Aguila envahirent Penmarc'h. Il composèrent avec la population qui évita le pillage, en laissant les occupants s'installer et prélever un tribut. D'Aguila relate que les « gens du pays avaient construit quatre forts pour la protection de leurs biens et eut tout d'abord l'intention de se défendre au moyen de quelques pièces d'artillerie mais quand je fus arrivé auprès, il se décidèrent à se remettre à la miséricorde de Votre Majesté ».

Vinrent ensuite La Fontenelle et ses soudards qui pillèrent le pays, s'emparèrent des bateaux et massacrèrent la population avec le fameux épisode final dans l'église Saint-Nonna où le sang a coulé, dit la tradition, jusqu'à la fontaine Saint-Laurent. Une partie resta occuper Penmarc'h.

En 1597, Sourdéac, lieutenant général de Bretagne et gouverneur de Brest, vint reconquérir Penmarc'h. Il concentra son expédition sur le siège du « château de Penmarc en Cornouaille » qu'il décrit ainsi dans ses mémoires (retranscrites par Rémy Monfort) : « la place fut bonne car du côté de la maison elle estoit couverte d'un gros terrain qui aux deux bouts se flanquoient par deux bastions qui avoient plus de 70 pieds d'espaule chacun par le devant et elle estoit seinte d'une fort bonne muraille, et sur les angles des courtines deux tours qui flanquoient le portail et qui estoient flanquées d'autre côté de deux bastions dont jay parlé. Outre estoient fossoiés d'un grand fossé tout autour plein d'eau lequel au moindre lieu estoit de 60 pieds d'ouverture et du côté qu'elle fut abattue elle avoit plus de 100 ou 150 pieds de large ». Les dommages causés par l'artillerie de Sourdéac lors du siège de reconquête n'ont pas dû pouvoir être réparés lors du marasme économique qui a suivi et, comme pour tant d'autres ruines de l'époque, a servi de carrière.

Des quatre forts de Penmarc'h cités par Juan d'Aguila, on en situe deux sur le bourg de Tréoulté : ce « château de Penmarc » et Pénity (les deux autres seraient Kerbezec et Kerouzi à Kécity). Si la localisation du premier est controversée, beaucoup d'indices incitent à le situer dans l'enclos entre la rue du 19 mars 1962 et la rue Rudonge dont en témoigne le nom, « lieu du donjon ». Ainsi les traces de deux bâtiments y sont visibles sur les photos aériennes de 1929. Lors des travaux de creusement de la départementale, les habitants du voisinage ont observé les soubassements d'une tour et de nombreuses pierres taillées ont été conservées dans les maisons alentours. Au nord de l'enclos, un fossé (vestige des anciennes douves?) est resté jusqu'à la construction de la nouvelle route, où il a alors été en grande partie comblé avec les excavations. Il communique avec les fossés qui longent les deux routes autour de l'enclos, tous bordés de belles maçonneries de pierres taillées.

Notons que les écrivains qui suivirent émirent d'autres hypothèses sur la localisation du fort, mais aucun d'eux n'avait été témoin direct, contrairement à d'Aiguila et Sourdéac.

AUTRES MANOIRS

Il y a eu de nombreux manoirs et maisons de maître construits au XVe-XVIe. Si la plupart ont été détruits lors du sac de la Fontenelle, il en restait encore quelques uns, mais faute d'entretien, ils sont la plupart tombés en ruine et démolis. C'est le cas du manoir de Kéréon dont les pierres ont servi à d'autres construction des années 50-60, en particulier la nouvelle église de Saint-Guérolé.

C'est rue Laënnec que l'on trouve le plus de vestiges de manoirs et fermes fortifiées dont les fenêtres sont des meurtrières. Elle s'appelait autrefois « route Saint-Laurent » et était la route principale « grande allée bordée d'arbres », qui reliait le bourg de Penmarc'h à Kéridy en passant par Poull-Gallec et rejoignait une ancienne voie romaine. Pors Lambert et sa grange à dîme y a été récemment bien rénové. Pénity dont ne subsistent qu'une partie des remparts avec d'impressionnantes pierres taillées et une partie du chemin de ronde, a été démoli dans les années 60. Il avait été successivement presbytère, école de filles et immeuble d'appartements. D'importantes archives y étaient conservées dont une partie de celles de la baronnie de Pont l'Abbé, mais elles ont alors malheureusement été brûlées lors de la démolition.

RUISSEAUX, CANAUX ET MARAIS

Les marais étaient beaucoup plus importants autrefois et les champs anciens sont bordés de hauts talus empierrés pour éviter les inondations. Les marais ont été en partie drainés par des canaux au début du XIXe. Avant la mécanisation, tous les propriétaires de la commune étaient obligés de participer au nettoyage et à l'entretien des canaux.

A la côte, un système de d'écluses séparaient les marais d'eau douce des marais salants qui ont été exploités jusqu'à l'invention de l'appertisation pour conserver les aliments. En témoignent les noms des quartiers du Silinou à Saint-Guérolé, Rusaliou au Ster et Forn an Zall (four du sel) au bourg car il fallait souvent compléter le séchage du sel par la cuisson.

Les marais de Lescors et de la Joie sont alimentés par plusieurs ruisseaux. Le plus important, le ruisseau de Penmarc'h dit « Le Canal », prend sa source à Plomeur, traverse les champs de tulipes, puis Lescors et se jette en mer à Saint Guérolé au sud de la presqu'île du Kruguen. Un bief alimentait autrefois un moulin à Kéréon. Parmi les autres ruisseaux qui alimentent le canal, il y en a un en provenance du bourg (appelé ici « ruisseau du Bourg »).

La source du ruisseau du Bourg n'est pas connue pour le moment, mais il est formé de l'eau des fossés de la rue du 19 mars 1962 et de la rue Rudonge, busée sous la départementale, et que l'on retrouve le long de la rue du Loch. Il s'écoule vers Lescors, s'élargit à partir de Keryet, et



traverse un pâturage avant d'aller se jeter dans le Canal.

Suivre le ruisseau du Bourg à droite de la rue du Loch à Keryet jusqu'à la rue de Kéréon Vihan et reprendre alors la rue du Loch. Continuer alors rue du Loch et tourner à gauche au sentier de randonnée qui suit le Canal (ruisseau de Penmarc'h). Un peu plus loin sur la gauche, on retrouve le ruisseau du bourg à son confluent avec le canal puis

Au confluent du canal et du ruisseau du bourg.

d'autres canaux encore.

On suit le canal principal au delà de la départementale jusqu'à la rue du Pont Nevez où ce n'est plus possible de le faire, les champs étant clôturés. Dommage, il aurait été intéressant de pouvoir aller jusqu'à son estuaire à Saint-Guérolé en passant par le Silinou ! Quittant le ruisseau de Penmarc'h, on tourne deux fois à gauche pour prendre le chemin de terre qui longe la station d'épuration, et plus loin la première route à gauche. On traverse le hameau de Kéréon où l'on peut voir, dans les soubassements des bâtiments, les vestiges de l'ancien manoir démoli dans les années 50.

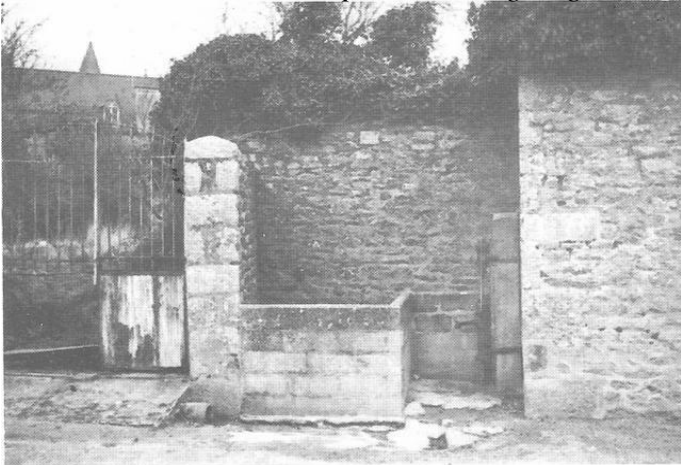
Arrivés à la départementale, on la suit environ 200 m sur la droite et on tourne encore à droite en longeant le mur derrière lequel sont entreposés de nombreux matériaux de construction (ou de démolition). On continue tout droit jusqu'au rond point de l'entrée du stade et on tourne à gauche rue Laënnec, la plus ancienne rue du bourg où l'on verra d'abord Pors Lambert, Pénity et de nombreux vestiges d'autres manoirs (pierres de taille à la base de plusieurs maisons) et un très beau puits rond.



Pors Lambert avec le portail et sa grange à dîme



Devant le porche du Pénity



Ancienne fontaine St-Laurent

Au bout de la rue, à droite en face de l'entrée du cimetière, il y avait autrefois la fontaine Saint Laurent. Ne mériterait-elle pas d'être reconstruite et remise en eau ?

À lire ou relire :

Jean Loredan, 1926. *La Fontenelle Seigneur de la Ligue 1572-1606*. Réédition 1998, Ed. La recouvrance, Rennes.

Rémy Monfort, 1985. *Penmarc'h à travers ses historiens*. Réédition 2008, ed. Monfort.

Pierre Portais, 2012. *Manoir de Pénity : des pierres et des souvenirs*. Mouez Penmarc'h N°74.

Michel Canevet et Catherine Maillard, 2016. *Le mystère du donjon de Penmarc'h*. Mouez Penmarc'h N°131.

Cette fiche a été réalisée par Catherine Maillard et Michel Canevet (révision juin 2017)